



Conseil économique et social

Distr. générale
8 septembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de l'efficacité énergétique

Première session

Genève, 17 et 18 novembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 17 novembre 2014 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Solutions envisageables pour améliorer l'efficacité énergétique: pourquoi celle-ci ne s'améliore-t-elle pas plus rapidement.
4. Résultats du cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/energy>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038) soit par courrier électronique à laurence.rotta@unece.org avec copie à feei@unece.org. Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur badge. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (postes 75976 ou 74140).

GE.14-15859 (F) 250914 290914



* 1 4 1 5 8 5 9 *

Merci de recycler



5. Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2014-2015:
 - a) Meilleures pratiques relatives à l'efficacité énergétique dans la région de la Commission économique pour l'Europe;
 - b) Rôle de la Commission économique pour l'Europe dans la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous du Secrétaire général de l'ONU;
 - c) Réseaux intelligents;
 - d) Questions transversales en matière d'efficacité énergétique et coordination des travaux avec d'autres divisions de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales;
 - e) Coordination des travaux avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la Commission économique pour l'Europe.
6. Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique en vue de l'atténuation des changements climatiques.
7. Questions diverses.
8. Rapport de la session.
9. Dates de la prochaine session.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Élection du Bureau

2. Les États membres ci-après ont proposé la candidature des personnes dont les noms suivent aux postes à pourvoir au Bureau du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique: Allemagne – M. Christian Noll, Azerbaïdjan – M. Asaf Rzayev, Bélarus – M. Andrei Miniankou, Bulgarie – M^{me} Maria Raytcheva, Croatie – M. Zlatko Pavičić et Turquie – M. Yusuf Yazar. Le Groupe d'experts élit en principe son président et les autres membres de son Bureau pour un mandat de deux ans.

Point 3

Solutions envisageables pour améliorer l'efficacité énergétique: pourquoi celle-ci ne s'améliore-t-elle pas plus rapidement

3. Une meilleure efficacité énergétique procure de multiples avantages. Or celle-ci ne se concrétise pas à l'échelle voulue, et ce pour diverses raisons: configuration et structure des marchés, politique de tarifs peu élevés, distorsions créées par les subventions, manque d'information et de capitaux au niveau de l'utilisateur final. Quelle est la situation actuelle, quelles sont les mesures qui se sont avérées positives et quels obstacles reste-t-il

à surmonter? Les représentants seront invités à faire part de leur point de vue, l'objectif étant d'améliorer la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique à partir d'exemples concrets.

Point 4

Résultats du cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable

4. Le Gouvernement tunisien et les cinq commissions régionales de l'ONU (Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Commission économique pour l'Afrique (CEA)) ont organisé de concert les 4 et 6 novembre 2014 à Hammamet (Tunisie) le cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable afin d'examiner les progrès accomplis au regard des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général de l'ONU. Le Forum a permis de partager l'expérience acquise dans cinq régions du monde et a donné lieu à une déclaration commune dans laquelle les pays sont instamment invités à engager une action concrète dans divers domaines liés à l'efficacité énergétique. Les participants présenteront et passeront en revue les résultats du Forum en vue de la formulation de recommandations relatives aux prochaines étapes à prévoir.

Point 5

Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2014-2015

5. Le secrétariat présentera le projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2014-2015. Le Groupe d'experts examinera le projet de plan de travail et procédera à un échange de vues de façon à approuver le document en tenant compte d'éventuelles modifications résultant de ce débat.

Point 5 a)

Meilleures pratiques relatives à l'efficacité énergétique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

6. À la suite de la présentation d'une matrice des meilleures pratiques, dans laquelle figurent à la fois des mesures susceptibles de contribuer à améliorer de façon appréciable l'efficacité énergétique et les pays qui les ont déjà introduites avec succès, les représentants seront invités à faire part de leur expérience. L'objectif du débat est de trouver des mécanismes qui permettraient de suivre l'adoption et la mise en œuvre des mesures en question par les États membres de la CEE, de mettre en commun l'expérience acquise et de suggérer des moyens d'aider à promouvoir l'adoption et l'application de ces mesures au niveau des pays.

Point 5 b)

Rôle de la Commission économique pour l'Europe dans la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous du Secrétaire général de l'ONU

7. Les représentants seront invités à examiner le rôle de la CEE dans la réalisation des trois principaux objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous, à savoir: 1) l'accès universel aux services énergétiques modernes; 2) le doublement du taux d'amélioration de l'efficacité énergétique; et 3) le doublement de la part de l'énergie renouvelable dans

le bouquet énergétique. Une attention particulière sera accordée à l'objectif consistant à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et aux activités concrètes que la CEE peut entreprendre pour aider les pays de la région à l'atteindre.

Point 5 c)

Réseaux intelligents

8. Le projet de plan de travail proposé pour le Groupe d'experts prévoit des travaux intensifs sur les réseaux intelligents. Les représentants seront invités à échanger des vues sur l'importance des réseaux intelligents dans le contexte de l'efficacité énergétique de façon à pouvoir préciser les activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail.

Point 5 d)

Questions transversales en matière d'efficacité énergétique et coordination des travaux avec d'autres divisions de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales

9. L'efficacité énergétique est un thème transversal lié à tous les secteurs, notamment le logement durable et l'industrie, parmi d'autres. Cette partie de la session permettra d'envisager l'efficacité énergétique dans le contexte du projet de plan de travail et de mettre l'accent sur la coordination des travaux avec d'autres divisions de la CEE et d'autres organisations internationales ayant des activités dans des domaines multisectoriels.

Point 5 e)

Coordination des travaux avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la Commission économique pour l'Europe

10. Le secrétariat rendra compte de la coordination tant actuelle que potentielle avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE, notamment au regard des objectifs de l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général de l'ONU et des projets de plan de travail des deux groupes d'experts.

Point 6

Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique en vue de l'atténuation des changements climatiques

11. Un état de la situation sera présenté en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sur la «Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable» financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Ce projet, exécuté conjointement par les cinq commissions régionales de l'ONU, vise à: développer au niveau local, dans les secteurs tant privé que public, les compétences nécessaires pour identifier, élaborer et présenter aux institutions financières des projets d'investissement dans l'efficacité énergétique qui soient susceptibles de bénéficier de concours bancaires; introduire les réformes d'orientation et les réformes institutionnelles voulues pour appuyer les investissements dans l'efficacité énergétiques; et créer des conditions favorables pour permettre aux banques et aux entreprises commerciales d'investir dans des projets d'efficacité énergétique.

Point 7

Questions diverses

12. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

Point 8
Rapport de la session

13. Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat prépareront le rapport de la session, y compris des conclusions et recommandations, pour que les représentants l'examinent et l'approuvent.

Point 9
Dates de la prochaine session

14. La deuxième session du Groupe d'experts devrait en principe se tenir à Genève les 16 et 17 novembre 2015.
